

**COMMUNE DE TOUFFREVILLE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

14 OCTOBRE 2021

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de votants : 9

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN,

Le jeudi quatorze octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles MARIE Maire-Adjoint en séance publique.

⇒Étaient présents: Madame LEGRIX, Messieurs MARIE, BEUZELIN, ROUSSEL, BERTRAND, FREMONT, GROUSSARD et AULNETTE.

Etaient absents: Madame GERARD qui a donné pouvoir à Monsieur MARIE, Monsieur LAMY,

⇒Madame LEGRIX a été élue secrétaire.

Après lecture, le Procès-Verbal de la réunion du 7 septembre 2021 est accepté et signé, à l'unanimité.

2021-48 : Création d'une commission communale de défense incendie

Dans le cadre de la mise aux normes de la commune en ce qui concerne la défense incendie, il est décidé de créer une commission communale qui travaillera en amont sur le schéma communal à mettre en œuvre.

Après que les volontaires se soient proposés, il est décidé, à l'unanimité, que la commission communale de défense incendie sera composée de Madame GERARD Maire, Monsieur MARIE Maire-Adjoint, Madame LEGRIX et Monsieur ROUSSEL.

La 1^{ère} réunion est programmée pour le 8 novembre 2021 à 17H.

2021-49 : Broyage des talus

Il est demandé, à l'unanimité, à Monsieur MARIE de voir avec Monsieur CLIQUET pour obtenir un devis de broyage des chemins de la commune, du talus du ruisseau « Le Pont Bâle ».

2021-50 : EOLE AVENTURE

A l'unanimité, en ce qui concerne la convention à établir entre la Société EOLE AVENTURE et la commune, le Conseil Municipal refuse la contre-proposition proposée par EOLE AVENTURE. La commune reste sur sa position : tarif préférentiel de 20% de réduction pour les touffrévillais sur 10 ans.

2021-51 : DIA : vente de la propriété de Madame ROUTHIAU et de Monsieur LEBTRETON

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter.

2021-52 : Terrain de Monsieur BOURDEL (Z 43) sis à TOUFFREVILLE : permis de lotir

Monsieur PATEREK du groupe CTN Foncier demande la superficie constructible sur la parcelle Z 43.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lui donner la réponse de 6500.00 m2.

2021-53 : Convention fourrière

Actuellement, la commune n'a plus de convention avec une fourrière.

Suite à nos demandes, nous n'avons pas reçu de réponse de NCPA, quant à Caen La Mer, de nouvelles conventions vont être établies, il convient donc d'attendre la fin de l'année 2021.

2021-54 : Noël des anciens

65 personnes ont plus de 65 ans.

Monsieur olivier RUBELT veut bien nous proposer des pintades comme l'an dernier.

2021-55 : GOOD WOOD

Une demande participation financière nous a été faite.

Il est décidé de revoir ce sujet à la prochaine réunion de conseil avec madame le Maire qui a reçu Monsieur BELLANGER.

Divers et infos

- L'école d'Escoville va devoir s'agrandir, NCPA a la charge des travaux. Nous ne savons pas s'il y aura de nouvelles arrivées pour l'année scolaire 2022/2023
- Au collège, le nombre des élèves par classe augmente : en 6^{ème} 27/28, en 5^{ème} 27 et en 4^{ème}/3^{ème} 24. Le collège a un total de 546 élèves. Mise en place d'un prélèvement mensuel pour la cantine.
- Madame GERARD a reçu Monsieur Jean-Yves LORIN le 6 octobre dernier. Le sujet sera vu à la prochaine réunion de conseil.
- Entretien de la commune : Hier matin, Vidanges service a nettoyé par hydro curage 17 bouches.
Vidanges service nous propose un devis de 2170.00 € pour le curage des fossés.
Une journée citoyenne est actée pour le 23 octobre ou le 30 octobre en fonction de la météo.
- Le mur du cimetière est en mauvais état sur 11 mètres, il est décidé de faire venir un artisan pour voir ce qu'il est possible de faire.
- La mairie est raccordée à la fibre depuis septembre.
- Monsieur MARIE a commandé le poêle à bois à LEROY MERLIN (délibération 2021-46) ce dernier a augmenté de 100.00 € depuis le devis de juin.
- Le devis de la SAUR pour l'adduction d'eau potable du terrain « BOUDRAY » se monte à 3078.31 €. Monsieur MARIE a demandé un devis à un terrassier pour ôter l'ancien terrain de tennis de cette parcelle, Monsieur BERTRAND va en demander un second.
- Le poste d'agent d'entretien pour 2 heures par semaine est toujours à pourvoir.

La séance a été levée à 21H40

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Les membres présents ont signé.

Monsieur MARIE pour Madame GERARD

Monsieur MARIE

Madame LEGRIX

Monsieur BEUZELIN

Monsieur AULNETTE

Monsieur ROUSSEL

Monsieur BERTRAND

Monsieur GROUSSARD

Monsieur FREMONT

Monsieur LAMY (Abs)